

**Le Canada se réjouit de l'expansion du régime
de contrôle de la technologie des missiles**

Le 7 janvier 1993 n° 4

La ministre des Affaires extérieures, M^{me} Barbara McDougall, a annoncé que le Canada et les 21 autres pays membres du Régime de contrôle de la technologie des missiles (RCTM) s'étaient entendus sur le renforcement des lignes directrices pour le contrôle de l'exportation des missiles balistiques et de leur technologie. Le nouvel accord étend les restrictions d'exportation aux systèmes de missiles capables de lancer des armes chimiques ou biologiques, ainsi que des ogives nucléaires. «Je me réjouis de ce nouvel accord, qui répond aux préoccupations croissantes suscitées par la prolifération des systèmes de petits missiles légers comme ceux qu'on a pu observer au cours de la crise du Golfe, a dit M^{me} McDougall. Notre gouvernement a fait de la non-prolifération l'une de ses politiques prioritaires, et la transformation du RCTM actuel en un régime plus vaste englobant toutes les armes de destruction massive est un pas important dans cette direction.»

Déclaration :

Le Canada soutient depuis longtemps que la prolifération des armes chimiques, biologiques et nucléaires ainsi que de leurs dispositifs de lancement représente une sérieuse menace pour la paix mondiale. En raison de leur histoire, les Canadiens accordent une priorité particulière à l'abolition des armes chimiques. En effet, au mois d'avril 1915, au saillant d'Ypres, en Belgique, les troupes canadiennes, françaises et coloniales françaises ont été victimes de la première attaque aux gaz sur le front occidental. Voici à ce sujet ce que relate l'histoire officielle de l'Armée canadienne : «Les linges humides couvrant le nez et les narines, faute d'avoir été au moins traités avec un quelconque produit chimique, ne pouvaient pas grand-chose contre le chlorure, et, rendus aveugles et la gorge en feu, les hommes s'écroulaient au fond de la tranchée, condamnés à mourir asphyxiés.» Beaucoup sont effectivement morts. Un plus grand nombre ont survécu pour passer le reste de leur vie en proie aux maux physiques et psychologiques dus à cette attaque traumatisante et à d'autres semblables qui ont suivi au cours des trois autres années qu'a duré cette guerre. Près de trois quarts de siècle après, on n'a pas encore tiré toutes les leçons de ce tragique événement. Même si, à l'heure actuelle, seulement un petit nombre de pays reconnaissent être en possession d'armes chimiques, nous savons que beaucoup d'autres ont les moyens de s'en servir. Nous avons tous été choqués par les images de ces Iraniens et de ces Kurdes, victimes des armes chimiques irakiennes. Nous l'avons vu dans le Golfe, la peur que des armes chimiques puissent être dirigées non seulement vers des soldats mais également vers des civils sans défense a été un cauchemar constant. L'accord conclu entre les États-Unis et la Russie en vue de détruire leurs arsenaux représente un pas important vers un monde libéré des armes chimiques. Voilà que nous avons conclu une convention pour interdire leur mise au point, leur production, leur stockage et leur usage et pour assurer leur destruction. Cette convention ne se contente pas de mettre fin à leur prolifération; il s'agit du premier accord visant à la fois à bannir toute une catégorie d'armes de destruction massive et à garantir une vérification globale. Bien entendu, à elles seules, nos signatures de cette semaine ne valent pas grand-chose. Nous devons faire en sorte que l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques ait la volonté politique et les ressources voulues pour faire du système de vérification décrit en détail dans la Convention une réalité concrète.

Tiré de l'allocution de l'honorable Barbara McDougall, secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, lors de la cérémonie de signature de la Convention sur les armes chimiques à Paris (France), le 13 janvier 1993, n° 93/1, telle que prononcée.

À venir :

Février 1993 :	Réunion ministérielle Canada-Mexique
Février 1993 :	Réunion des groupes de travail sur les réfugiés au Moyen-Orient (Oslo)
6-7 avril 1993 :	Réunion du Comité conjoint de coopération Canada-ANASE (Jakarta)
7-12 juin 1993 :	Assemblée générale de l'OÉA (Managua)
14-25 juin 1993 :	Conférence mondiale sur les droits de la personne (Vienne)
7-9 juillet 1993 :	Conférence internationale sur la pêche en haute mer (New York)
Juillet 1993 :	Sommet du G-7 (Tokyo)

Si vous voulez des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada au (613) 993-6435 ou sans frais au 1-800-267-8376. «Le commerce et la politique étrangère cette semaine/This Week in Trade and Foreign Policy» est préparé chaque semaine à la Direction générale des communications sur le commerce et la politique étrangère.